



HAL
open science

Licence Sociologie histoire développement social

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie histoire développement social. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037144

HAL Id: hceres-02037144

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037144v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017631
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : SOCIOLOGIE HISTOIRE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Appréciation générale :

Au sein du domaine Sciences humaines et sociales, la mention « Sociologie, histoire, développement social » articule de manière inédite des formations existant antérieurement afin d'en accroître la lisibilité. Son positionnement dans l'offre locale de formation, notamment au regard des autres licences incluant l'histoire et la sociologie, est à confirmer, mais semble prometteur.

Le pilotage de la formation a été bien pensé, de même que l'analyse des débouchés en master. Les indicateurs utilisés pour réguler la formation sont pertinents. Il conviendra sans doute d'en apprécier l'intérêt à l'aune des flux d'étudiants s'engageant dès L1 dans le nouveau dispositif.

La mutualisation de certaines UE et les relations fonctionnelles et stratégiques envisagées avec les mentions d'histoire et de sociologie sont intéressantes. Les dispositifs d'aide à la réussite sont utiles. La communication amont en direction des étudiants est sans doute à mieux préciser.

La structuration générale, la nature des UE, leurs équilibres ainsi que les intervenants confirment la solidité de la formation proposée. L'évaluation envisagée et sa régulation sont pertinentes. La politique de partenariat pourrait être mieux caractérisée et, au regard du projet de formation, la place des professionnels du développement social pourrait éventuellement être repensée.

L'analyse des perspectives en termes de flux et d'insertion professionnelle est réaliste. Elle gagnerait à intégrer une réflexion plus poussée sur la mobilité internationale.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Gain de lisibilité par rapport à l'existant. |
| 2- | Bi-disciplinarité. |
| 3- | Equilibre, cohérence et pertinence du parcours de formation. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---------------------------------------|
| 1- | Informations aux étudiants en amont. |
| 2- | Partenariats et internationalisation. |
| 3- | |

Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- renforcer l'information en direction des lycéens et des étudiants de L1 de mentions proches,
- intégrer davantage les professionnels du développement social dans la formation en dehors même du stage,
- identifier les formes prioritaires de mobilité internationale.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.